

COMPTE RENDU CTL BILAN du 28 mai 2020

Ouverture de séance : 10h41

Liminaires :

- Solidaires Finances Publiques
- CFDT
- CGT

Réponses de la DIS :

- **Télétravail** : dans le cadre du COVID19, il doit être maintenu (+ de 50 % des agents y ont recours actuellement). On attend l'évolution de l'organisation des plateaux. Statistiques transmises par la SRP : 44 % des agents sont en présentiel. A la DIS seulement 24 à 25 %. Pour les agents en difficulté, possibilité de revenir sur les plateaux. En ce qui concerne le télétravail « classique », le COVID19 a permis de prouver que ça fonctionne pour les métiers de la téléphonie.
- **congés et en particulier le report des jours 2019** : les reports ont été transformés en congés annuels par la Direction. Pour les agents qui auraient été omis de ce dispositif qu'ils se rapprochent du service RH de la DIS.
- **recensement des ordinateurs portables et télétravail** : certains appartiennent à la DIS mais étaient affectés à la formation professionnelle. Un nouveau recensement des agents souhaitant avoir recours au télétravail va être mené mais dans un cadre plus classique (1 à 3 jours, en VPN10...)
- **bilan mise en place du PAS** : statistiques uniquement au niveau national. Sera abordé dans le CTL Métiers.
- **bilan courriel, mise à jour QR, BACO etc ...** sera également abordé dans le CTL Métiers
- **basculement au 01/09/2020** : nouvelle prise de rendez-vous avec les directions locales (le 02/07 pour Rouen, le 18/06 pour Lille, reste à trouver la date pour Nancy). Faire remonter les dernières problématiques. En ce qui concerne les formations professionnelles liées au basculement : en attente d'informations (idem pour les formations de septembre suite à arrivées sur les plateformes).
- **PRA** : pour le moment pas de PRA spécifique à nos missions. La DIS va le faire d'une manière adaptée à nos missions.

Bilan des entretiens professionnels :

Pour Solidaires Finances Publiques la fin des CAPN a un impact car les 2 recours sont rejetés en CAPL. Il n'y aurait pas de recours cette année.

Pour les entretiens de notation, seuls 50 % des entretiens des cadres A+ ont été réalisés. Pour les autres grades, ils ont été réalisés avant la période de confinement.

Fiche Budget :

Les contrats engagés par la DIS devront être repris au nom des directions locales où basculer par avenants ou nouveaux contrats dans les contrats régionaux déjà en cours dans les directions locales (contrat de nettoyage par exemple). Les contrats parking sont à l'appréciation des directions locales. La DIS souhaite engager le plus en amont certaines dépenses ou marchés (documentation, parking...). Pour info, le contrat parking de Nancy devrait être reconduit jusqu'en juin 2021. Après, il faudra adhérer à une association qui attribuera des places de parking moyennant une participation financière des agents.

A Lille, 12 à 13 places attribuées sur le parking de l'INSEE (la DIS ne participe qu'aux frais d'entretien). Le dispositif devrait pouvoir être maintenu. Les charges de copropriété seront bien prises en charge.

A Rouen, le budget actuel « parking » est d'environ 50 000 euros. Discussions en cours.

Les budgets alloués par SPIB aux parking ne sont pas fléchés exclusivement « parking », ils font partie d'une enveloppe globale « immobilier ».

Le budget « formation professionnelle » engagé avant et durant le confinement est fléché, il ne peut pas être utilisé à d'autres dépenses. Les stages prévus seront bien assurés (PAS 3^{ème} vague et stage PRO). Rapprochement fait en ce sens avec les directions locales. Ces formations devraient être assurées en présentiel avant le basculement dans les règles strictes de distanciation sociale (plusieurs sessions vu le nombre limité d'agents par session).

Pour info, 9 000 euros engagés par la DIS pour les frais de restauration versés dans le cadre de l'absence de restaurants administratifs.

En ce qui concerne le remplacement des autocom (matériel d'origine). Une dotation a été allouée à la DIS.

Pour le stock des matériels informatiques et en particulier les ordinateurs portables, quelle va être la dotation allouée à chaque site ? En ce qui concerne la dotation de l'état, on a pas d'info pour le moment. Le matériel interne à la DIS reste acquis à la DIS. Un point sera effectué par la DIS à ce sujet.

Le basculement Windows 10 sur Nancy a été demandé l'année dernière. La CID était en train de procéder au basculement lors de la survenance du confinement. Il reprendra dès que possible.

Présentation tableau de veille sociale :

Pas de nouveau marché qualité passé. Cela fera partie du dialogue de performance.

Dans le cadre du confinement l'enquête de satisfaction n'a pas été demandée cette année.

5 000 consultations BACO par jour.

Formation professionnelle et en particulier le libre accès à la e-formation, celui-ci sera supprimé à compter du 02/06.

Bilan téléphonie :

Numéro PRO va être mis en place le 0 806 000 225 (numéro d'appel gratuit)

La DIS a été sollicitée pour le recensement des besoins des PRO.

Les agents qui répondront aux appels PRO sont tous des volontaires qui auront suivi la formation PRO.

Disparition du numéro historique CIS et recensement de la nature des appels : priorité est donnée aux appels entrant PAS cependant uniquement 10 % des appels totaux passent par le numéro PAS, tout le reste passe par le numéro historique CIS avec une priorité aux appels PRO. Interrogations d'où tableau réactualisé à venir.

Les TK devraient être installés dès que possible.

Questions diverses :

- AG de Rouen : Solidaires Finances Publiques souhaite qu'elle soit reportée sous format CIS mais après le basculement.
- Calendrier des prochaines instances : CHSCT le 05/06, CTL DUERP le 05/06 en après-midi, CAPL le 12/06, CTL FOR PRO et rapport de gestion le 07/07, date à venir pour la présentation du PRA.

Fin de séance : 12h40